

Il y a des milliards de dollars partout dans le monde qui attendent la technologie canadienne, les compagnies canadiennes et la personnalité canadienne comme telle. C'est pourquoi je suis heureux d'annoncer que je me rendrai en Iran le mois prochain. Nous perdons beaucoup de marchés parce que nous ne sommes peut-être pas assez dynamiques.

Ce matin, le ministre des Affaires extérieures du Nigéria m'a dit qu'il pensait que les Canadiens n'étaient pas intéressés parce que leur potentiel était déjà utilisé à plein rendement. Je lui ai dit qu'au contraire nous en avions à revendre, ajoutant que s'il avait de bons projets à nous proposer, nous serions enchantés de les étudier. Nous avons des gens compétents partout au Canada et certains sont intéressés à participer à ce genre d'entreprises.

Si nous voulons multiplier nos possibilités commerciales, nous devons mettre au point les mécanismes nécessaires à cette expansion. Entre autres difficultés, nous devons trouver une solution au problème des risques accessoires, problème inévitable lorsqu'il s'agit d'entreprises de l'envergure de celle du Venezuela. Nos sociétés canadiennes ne peuvent assumer qu'une partie des risques; elles doivent tenir compte du niveau de l'inflation...

• (1640)

M. Kempling: Et des changements de gouvernement au Venezuela.

M. Chrétien: Cela n'a pas causé de problèmes. Je songe au régime d'assurance de la Société pour l'expansion des exportations qui offrirait certaines garanties quant à la stabilité politique. La difficulté tient donc aux risques accessoires qui dépendent de l'inflation et de facteurs semblables. Je devrai donc, semble-t-il, mettre au point une politique à cet égard. Je songe à présenter un régime d'assurance aux termes duquel les consortiums ou grandes compagnies verseraient une prime et nous garantirions les risques accessoires, qui seraient répartis sur plusieurs projets. Certains projets nous coûteront peut-être un peu d'argent, mais avec les droits des autres participants, le programme se stabilisera probablement. Je pense que l'on a créé des programmes de ce genre dans la plupart des pays du monde. Malheureusement, ce n'est pas le cas au Canada.

M. Paproski: Est-ce ainsi que fonctionne l'ACDI?

M. Chrétien: L'ACDI est un cas spécial. Ce n'est pas une entreprise commerciale. C'est une agence dont le budget est de 1 milliard de dollars et qui permet aux Canadiens d'aider certains pays moins favorisés du monde. Je ne pense pas qu'il faille faire un rapprochement trop étroit entre l'ACDI et une entreprise commerciale. Elle devrait fonctionner comme une entreprise commerciale quand c'est possible. Nos organismes de charité ne doivent pas être gérés comme des entreprises commerciales.

M. Paproski: Charité bien ordonnée commence par soi-même. Il ne faut pas l'oublier.

M. Chrétien: Pour la gouverne du député, si le Canada connaît certains problèmes, peu de Canadiens échangent leurs problèmes contre ceux d'un autre pays, quel qu'il soit.

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: Le député dit que charité bien ordonnée commence par soi-même. J'estime que l'attitude de certains

Politique commerciale du Canada

gouvernements locaux, celui de l'Alberta notamment, n'est pas un exemple d'une charité bien ordonnée.

M. Paproski: Nous ne jetons pas notre argent par les fenêtres.

Des voix: Oh, oh!

M. Paproski: Nous savons où l'argent va. Nous y regardons à deux fois.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, je vous prie.

M. Chrétien: Comment le député peut-il dire pareille chose après ce qui s'est passé.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, je vous prie. Puis-je ajouter que le député a besoin du consentement unanime de la Chambre s'il veut poursuivre son exposé car son temps de parole est écoulé. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je remercie les députés. Je tâcherai d'être bref car je sais que d'autres aimeraient participer à ce débat. Je ferai remarquer au député d'en face que les Albertains devraient se rappeler que pendant des années l'Ontario a payé un prix majoré pour le pétrole afin de permettre à l'Alberta d'exploiter ses ressources pétrolières. C'est une chose qu'on a tendance à oublier.

M. Paproski: Monsieur l'Orateur, non, nous ne l'avons pas oublié. C'est nous, en Alberta, qui avons ainsi protégé le reste du Canada contre le cours mondial du pétrole et cela non plus nous ne l'oublions pas.

M. Chrétien: Je suis heureux de l'apprendre et pourtant certains d'entre nous se demandaient si la province avait la mémoire courte. Monsieur l'Orateur, je voulais faire ma déclaration et je suis heureux que le député soit présent pour l'entendre. Je le prie de ne pas être trop pointilleux.

M. Paproski: Je ne suis pas pointilleux.

M. Chrétien: C'est tout ce que j'avais à dire, sauf que je voudrais aussi remercier les députés de m'avoir permis de prolonger mon discours. Dans le feu de l'action j'ai oublié de parler français; la prochaine fois que je prendrai la parole, ce sera en français.

M. Beatty: Monsieur l'Orateur, le ministre me permettrait-il de lui poser une question?

M. l'Orateur adjoint: Cela exige le consentement unanime de la Chambre. Le donne-t-elle?

Des voix: D'accord.

M. Beatty: Monsieur l'Orateur, je remercie mes collègues de m'avoir permis à l'unanimité de poser ma question, qui est importante. J'ai écouté avec grande attention les propos du ministre. Il a pris comme exemple Waterloo, dans ma région lorsqu'il a parlé de l'emploi au Canada. Or la société Kinney Shoes a annoncé il y a vingt-quatre heures qu'elle fermerait ses trois usines de chaussures en Ontario, dont deux se trouvent dans ma circonscription, l'une à Mount Forest et l'autre à Markdale, ce qui fera 150 nouveaux chômeurs pour chaque usine; le ministre est-il disposé à intervenir pour essayer de sauvegarder le travail de ces 300 ouvriers dont le salaire contribuait à l'économie de la région?